JRS | FORMATION

État du bâtiment relatif à la présence de termites

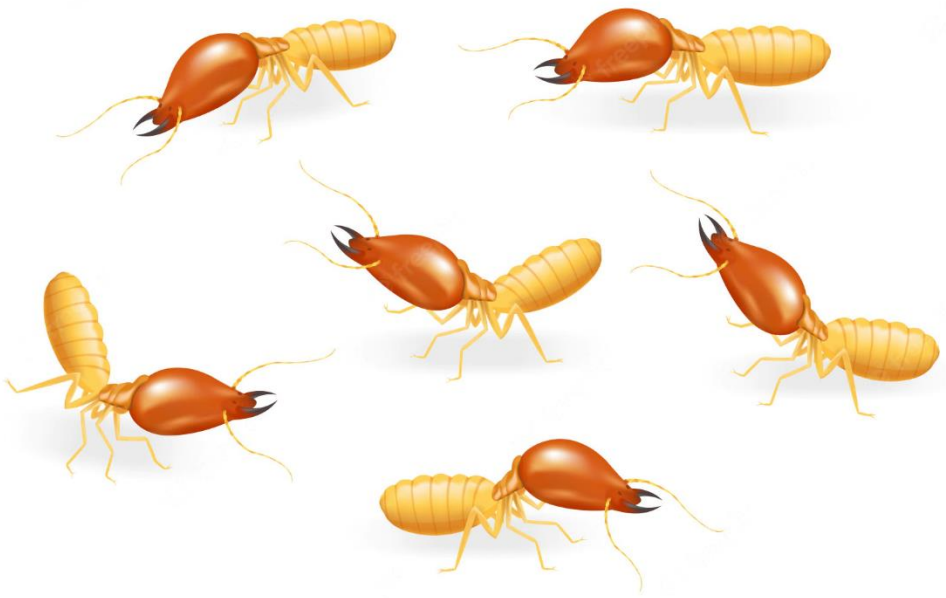

JRS | FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION
« État du bâtiment relatif à la présence de termites »

Durée 3 jours soit 21h Dates : nous consulter

Objectif : acquérir des compétences, établir un état des lieux du bâtiment en présence de termites.Identifier les principaux agents de dégradation du bois, rédiger un rapport de constat conforme à la réglementation et à la norme en vigueur.

DEROULEMENT DU PROGRAMME

- Connaître les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois,
- Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment : les champignons du bois,
- L'anatomie du bois, le traitement des bois et des bâtiments,
- Rédaction des rapports en appliquant une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utiliser les outils adaptés à l'activité.

VALIDATION DU MODULE

QCM d'une quarantaine de questions notées sur 20 et d'un cas pratique.

Une fois l'examen réussi, une **Attestation Individuelle de Fin de Formation est délivrée.**

Rattrapage possible.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support et outils diagnostics
- Techniques supports pédagogiques papier
- Cours sur vidéo projecteur
- Service extranet